

ARIANEGROUP S'ENGAGE À PROTÉGER LES DROITS HUMAINS ET L'ENVIRONNEMENT DANS LE CADRE DE TOUTES SES OPÉRATIONS ET SUR L'ENSEMBLE DE SA CHAÎNE DE VALEUR.

Nous menons nos activités avec intégrité et respectons les plus hauts standards d'éthique et de responsabilité sociale d'entreprise (RSE), que nous considérons comme fondamentaux pour l'excellence de nos opérations. Nous nous engageons à respecter les droits humains et à protéger l'environnement dans le cadre de nos opérations, sur l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement et de valeur, ainsi qu'à réduire au maximum notre empreinte environnementale et à garantir l'accès à des solutions de remédiation appropriées.

NOUS ALIGNONS NOS ACTIONS SUR LES NORMES ET PRINCIPES RECONNUS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE, PARMIS LESQUELS :

- la Déclaration universelle des droits de l'homme,
- les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme,
- les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales sur la conduite responsable des entreprises,
- la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail pour la Coopération et le développement économique de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

NOS ENGAGEMENTS

PROTÉGER

Nous protégeons les personnes en condamnant la traite des êtres humains, toutes les formes de travail forcé, l'esclavage moderne et le travail des enfants. Nous respectons la dignité et la vie privée de chaque employé et ne tolérons aucune forme de harcèlement au travail, qu'il soit moral, physique, visuel ou verbal.

PRÉSERVER

Nous reconnaissons notre responsabilité de protéger l'environnement en réduisant au maximum l'impact environnemental de nos produits et activités sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'amont à la distribution. Nous nous engageons à réduire notre empreinte carbone et encourageons nos partenaires et fournisseurs à faire de même.

PRÉVENIR

Nous identifions et évaluons les risques liés aux droits humains et à l'environnement dans le cadre de toutes nos activités. Nous appliquons des mesures préventives à toutes nos opérations et tous nos processus d'approvisionnement. Nous suivons l'efficacité de ces mesures et des actions correctives par le biais d'un signalement hiérarchique dédié et d'une plate-forme d'alerte.

Nos engagements à protéger les droits humains et l'environnement peuvent être consultés dans la rubrique Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) du site web d'ArianeGroup <https://www.ariane.group/qui-sommes-nous/rse>

Signature numérique
de BRUNEAU,
Christophe
Date : 2026.09.01
18:43:25 +02'00'

Christophe Bruneau
Président exécutif ArianeGroup